

# VŒUX 2009

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Madame la Sénatrice, Madame la Conseillère Générale, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les représentants des services déconcentrés de l'Etat, Mes chers concitoyens, Chers amis,

Les traditions n'ont d'autres valeurs que celles qu'on leur accorde. Aussi ne devrait-on en respecter les rites que pour autant que l'on souscrive au sens intime qui est le leur. Les vœux, par exemple, font partie de ces belles coutumes qui permettent de dire, une fois l'an, tout le bien qu'on souhaite à ceux que l'on estime. Vous m'en donnez l'occasion ce soir, je tiens à vous remercier d'avance, chers concitoyens, chers amis, de votre indulgence, de votre compréhension et même de votre affection.

Alors que le calendrier qui régit notre temps vient de faire basculer dans le passé et dans l'histoire l'année 2008, devant nous, sur des pages encore vierges vont s'inscrire, jour après jour, les événements d'une nouvelle année.

C'est l'occasion pour nous tous d'agrandir le champ des vœux à formuler, de revoir les dimensions et les diversifications de nos rêves à venir, d'imaginer le monde que nous voudrions pour demain.

Malgré les crises actuelles, financières, alimentaires et environnementales, qui montrent clairement que nous arrivons à la fin d'un cycle, ne soyons pas timides, soyons dignes des enjeux d'aujourd'hui.

Ces enjeux sont immenses puisqu'il s'agit de répondre à ces crises profondes et de faire face à une politique de régression dont j'ai l'impression que les collectivités locales vont payer une grosse partie de la note.

Pour commencer cette nouvelle année, je veux d'abord vous remercier mes chers concitoyens d'avoir confié la gestion administrative et politique de votre commune pour une période de 6 ans à l'équipe ici présente que j'ai l'honneur de présider.

Je veux saluer ici l'efficacité, l'énergie et la disponibilité de cette équipe, tout en m'excusant auprès d'eux et de leur famille d'être souvent aussi exigeant dans l'exercice de cette fonction absorbante, accaparante et parfois difficile de maire.

Mais, la force d'une équipe est proportionnelle à la conscience qu'elle a de son unité et de sa cohésion et mon rôle consiste à y veiller constamment. Cette aventure commune est exaltante, gratifiante et précieuse et on ne peut en connaître la vraie valeur qu'en faisant quotidiennement l'expérience en dépit des difficultés passagères et autre accident de parcours.

Mais les écueils n'ont jamais empêché les marins de prendre la mer et l'on peut légitimement songer que plus on a de bras, mieux on fait front aux tempêtes et mieux on s'accommode des calmes plats. A la différence des citoyens, les élus n'ont sans doute pas le droit à l'erreur, c'est pourquoi, habités par la pensée cartésienne, habitués à raisonner verticalement ou horizontalement, il nous faut désormais apprendre à raisonner de façon circulaire, même si nous n'étions pas préparés à prendre tous les problèmes en bloc.

A mon sens et après 9 mois d'exercice, la difficulté majeure de la fonction de maire est sans conteste, celle de savoir concilier les contraires, de savoir distinguer de l'opinion, un discours personnel qui n'affirme pas le vrai mais le vraisemblable. Le bien connu n'est jamais que de l'ordre du « on dit », de la rumeur ou de « l'idée reçue ».

Sans un minimum de réflexion on risque de rester prisonnier de préjugés dérivés du sens commun, des croyances habituelles de son milieu social, des convictions qui ont grandi en nous sans le consentement de la raison.

Il convient donc d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention.

La précipitation, c'est le fait de se laisser aller trop vite à penser ce qui vient aussitôt à l'esprit et la prévention ou l'à priori, le fait d'avoir orienté d'avance son jugement.

L'effort permanent est donc de quitter le domaine confortable de ce qui va de soi, de la croyance pour établir une connaissance solide qui ne dépend pas de son avis personnel mais qui tend vers le vrai en établissant la différence entre l'apparence et la réalité des choses au regard des nécessités de l'avenir.

Pour y arriver il faut savoir rassembler les compétences, faire se rencontrer les hommes pour diffuser les idées et inspirer la décision. C'est en cela, mes chers concitoyens, que je m'efforce à mon niveau et parmi d'autres de préparer l'avenir.

En se mettant à l'écoute les uns les autres, nul doute que chacun pourra tirer le meilleur parti de cette année de travail qui commence.

L'année 2008 était déjà vieille d'un trimestre lorsque le suffrage universel nous a désignés pour gérer la commune ; je vous adresse à tous ma reconnaissance d'avoir permis à ce processus démocratique de se dérouler dans les meilleures conditions, avec mention particulière à mon prédécesseur pour y avoir contribué pleinement : merci Jean du travail que tu as accompli avant moi, merci Jean du travail que tu as accompli avec moi durant les derniers jours de ta mandature, cela nous a permis, grâce aussi à ceux et celles qui servent la collectivité au quotidien souvent dans des conditions difficiles, de trouver nos marques dès notre arrivée et de poursuivre les travaux engagés.

Parmi ceux-ci, et bien que ralenti par un problème de réseau d'eaux pluviales qu'il a fallu reprendre, l'aménagement de l'entrée est du bourg a été réalisé dans les délais prévus.

Quand aux travaux concernant l'église paroissiale, qui sont scindés en 4 tranches, seule la première est à ce jour achevée, c'est-à-dire la réfection du clocher. Malgré toutes les démarches et toute l'énergie mises à relancer les responsables du chantier, nous n'avons pu assurer la continuité des travaux. C'est donc avec 6 mois de retard que d'ici quelques jours le chantier va reprendre vie. Il me tarde comme à vous sans doute d'entendre les premiers coups de marteaux. Quant aux chapelles, le programme de préservation de ce patrimoine suit son cours normal.

Les ateliers des services techniques ont aussi été achevés, quant à nous, il nous a paru urgent de faire réaliser quelques travaux de sécurisation pour le public : notamment en déviant le GR 34 au Petit Loch où un pan de falaise s'était écroulé, en faisant détruire le bateau de Trogor qui suite à un incendie volontaire devenait extrêmement dangereux. Dans le même ordre d'idée, nous avons posé des chandeliers et une rambarde pour l'accès à la crique du Loch puis sécurisé la route de Pors Loubous où des éboulements récurrents risquaient de provoquer de gros dégâts sur les voitures et les promeneurs.

Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons remplacé les portes et les fenêtres de la mairie et quelque peu aménagés et relookés les bureaux pour permettre au maire et aux 4 adjoints de travailler dans des conditions optimales.

La municipalité s'est également rendue propriétaire du terrain situé au bourg entre l'Escale et l'école maternelle, afin de permettre l'accès aux hectares inaccessibles sur lesquels nous souhaitons construire le lotissement communal.

Quand à la salle socio-culturelle les travaux sont entièrement effectués par l'équipe technique communale, déjà le gros œuvre est terminé ; en fonction de la disponibilité des intervenants, le chantier pourrait être clos pour le printemps. Merci à eux pour leur entrain et leur savoir-faire.

La litanie des travaux 2008 que je viens de vous imposer n'est certes pas exhaustive et il y a fort à parier qu'en descendant de cette tribune l'on me rappelle quelques oublis, mais il me tarde de parler aussi d'un avenir que nous avons mission de préparer en nous préservant de la frénésie de changements que génère tout ce qui n'est pas d'abord marchandises : la nature, la culture, l'école, les rapports humains.

Tout d'abord l'école : Plogoff et Cléden Cap Sizun, après un mariage quelque peu arrangé et pas bien ressenti de tous, s'étaient habitués à cohabiter. Enfants, parents et enseignants avaient trouvé un régime de croisière acceptable pour tous. Mais l'Etat, à travers l'éducation nationale, a décidé, là aussi, de faire des coupes sombres parmi son personnel entraînant des fermetures de classes. Je passerai sur les péripéties pour ne retenir que l'essentiel, c'est-à-dire l'obligation de

conserver dans l'Ouest Cap Sizun un pôle éducatif digne de ce nom. Solidaires, les 3 maires concernés ont œuvré pour y arriver, non sans mal.

Cela est aujourd'hui chose faite, Primelin a rejoint le RPI et depuis la fin des vacances de la Toussaint, tout est rentré dans l'ordre.

Lucides, déterminés, engagés, nous n'avons pas voulu nous figer dans des attitudes frileuses, passéistes, conservatrices ; avec l'aide des parents et des enseignants que je tiens à remercier pour leur formidable sens des responsabilités, nous continuerons, mes 2 collègues et moi-même, à agir pour que cette école du bout du monde reste véritablement l'endroit où tous les enfants de l'Ouest Cap Sizun pourront apprendre dans de bonnes conditions.

Nous avons, dès notre arrivée, été saisis de plaintes de riverains concernant les nuisances sonores causées par certains jeunes : dire que cela se passe partout ne résout rien. La jeunesse est aux prises avec un phénomène nouveau qu'elle nomme « galère ». Les jeunes ont la rage parce qu'ils ont l'impression de subir une domination sans visage et sans principes qui ne conduit à aucun mouvement social susceptible de donner un sens à leur vie. Ce phénomène social entraîne des conduites négatives.

Il n'est pas évident d'apporter des solutions pour que cessent ces dérives et dans la plupart des cas, celles qui sont proposées ne traitent pas les causes réelles et profondes des problèmes.

Sans faire preuve d'angélisme ou de naïveté, nous avons entamé le dialogue pour encourager les uns et les autres à vivre ensemble en harmonie, mieux canaliser la violence et afin qu'ils nous disent ce qui peut aujourd'hui faire rêver les jeunes ; à quelles sources peuvent-ils puiser leurs plaisirs ? Qu'entendent-ils par recherche du bonheur ? Cela nous donne à penser.

Nous avons également décidé de municipaliser la gestion de la bibliothèque parce que nous considérons que face aux excès de l'individualisme, la culture est un facteur décisif de cohésion sociale et un espace de liberté et qu'il revient aux élus d'être attentifs à ce que la culture devienne un vrai service public de qualité accessible à tous.

Il y a derrière cela la connaissance des autres, les façons de vivre ensemble, que seule une politique volontairement incitative peut résoudre.

Dès que la saisie informatique des ouvrages sera terminée, en partenariat intelligent avec l'association « lire à Plogoff » nous nous efforcerons de faire de la bibliothèque municipale un lieu de vie et de rencontres ouvert chaque jour.

J'en profite pour rendre hommage au formidable réseau que constituent les associations communales, quelles soient sportives, scolaires, caritatives ou autres. Leur rôle doit être mieux reconnu car elles permettent de fabriquer des citoyens actifs et responsables qui aiment à

s'occuper des autres et aussi de maintenir la cohésion sociale. Merci à tous les présidents et bénévoles qui y contribuent, je serai toujours à leur écoute.

A ce stade de mon propos, et avant de vous donner quelques chiffres, je vais saisir la belle occasion qui m'est offerte pour inviter Madame Annick Nicolas à venir me rejoindre à la tribune. En effet, il me doit de récompenser Madame Nicolas, lauréate de la campagne « fleurir la France » qui figure au palmarès de la communauté de communes dans la catégorie : « hôtels, restaurants, gîtes, campings, tous commerces ». En vous remettant ce diplôme, je vous adresse au nom de tous mes félicitations, vous faites honneur à la commune et je vous encourage, ainsi que vous tous, à poursuivre vos efforts pour embellir notre lieu de vie et créer ainsi un environnement favorable à l'accueil des habitants et des visiteurs.

Je vous demande de l'applaudir.

Et voici les quelques chiffres promis : tout d'abord, l'INSEE nous apprend qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population légale de Plogoff s'élève à 1465 habitants qui se décline ainsi, population municipale 1410, population comptée à part 55 (c'est-à-dire les personnes résidant autre part mais ayant conservé une résidence sur le territoire).

Le registre de l'Etat civil, quant à lui nous apprend qu'en 2008 à Plogoff, il y a eu 4 naissances, 5 mariages et que 24 de nos concitoyens sont décédés.

Quant aux travaux,

- 24 demandes de permis de construire,
- 11 constructions à usage d'habitation (10 entre janvier et juillet – 1, en décembre),
- 3 habitations principales,
- 12 demandes diverses (rénovations, extensions, garages...),
- Rénovation de la maison des gardiens de phares,
- 26 déclarations préalables,
- 80 demandes de certificats d'urbanisme,
- 16 mutations de propriétés.

Mais nous voici en 2009, l'heure n'est donc plus aux rétrospectives mais aux choix d'aujourd'hui et aux décisions qui engagent l'avenir.

Notre seule certitude d'aujourd'hui, c'est l'incertitude de demain.

Car manifestement, le gouvernement a choisi de déstabiliser les collectivités et de mettre les élus en position d'être obligés de choisir entre l'augmentation des impôts locaux ou la baisse de la qualité des services rendus à la population.

La loi de finances de 2009 est la traduction des restrictions que l'Etat impose aux collectivités locales. Ainsi la part « croissance » est abandonnée dans l'indexation de la dotation globale de

fonctionnement. La hausse réelle des dotations de l'Etat ne devrait pas dépasser 0,6 à 0,8 % alors que l'inflation prévisionnelle est fixée à 1,5 %.

Cela signifie que l'on ne pourra pas faire plus avec moins. Alors nous essayerons de trouver des réponses en tentant de concilier imagination et réalisme, audace et modestie, car même si les temps sont durs, cela nous oblige.

Durant cette année de transition, nous allons tout de même mener à bien les travaux concernant l'aménagement de l'aire du Loch, du vélo route qui devrait être praticable dès l'été prochain. En ce qui concerne les rénovations : les logements prévus dans l'ancienne poste seront terminés en juin et les travaux de regroupement de l'école sur le site de l'école maternelle devrait commencer au cours de ce semestre.

Une étude sera menée au niveau de l'entrée Ouest du bourg en prévision d'un aménagement futur et des travaux de busages seront entrepris au lotissement du Loch.

Après 6 réunions de travail sur le PLU, nous allons dans les semaines à venir, adopter en conseil municipal, le PADD, c'est-à-dire, le projet d'aménagement et de développement durable. Et sans attendre l'adoption définitive de ce plan local d'urbanisme, dans 2 ans si tout va bien, nous allons entreprendre, dès cette année, une politique ambitieuse mais raisonnée de réserve foncière dans la zone comprise entre la cantine scolaire et Lestrivin : l'idée étant de pouvoir débiter la construction d'un lotissement communal dans les meilleurs délais afin que dans le cadre d'une politique de l'habitat cohérente, nous puissions offrir à ceux qui le souhaitent la possibilité d'habiter Plogoff ; ceci est plus que jamais une priorité après les résultats du recensement que vous connaissez.

D'ici quelques jours vous trouverez plus d'informations concernant les travaux sur le n° 2 de « Plogoff info ». Vous avez aimé le premier, vous allez adorer celui-ci car nous avons tenu compte de vos suggestions. Suite au travail effectué par la commission « communication » boostée par André Kerninon qui grâce à son savoir faire nous permet de réaliser des économies drastiques au niveau de sa conception ; nous espérons que vous saurez apprécier, tout comme vous saurez apprécier le nouveau site Internet de la commune disponible déjà sur « [www.plogoff-pointeduraz.com](http://www.plogoff-pointeduraz.com) ».

Il me revient également de vous parler de la Pointe du Raz, ce patrimoine naturel d'exception à notoriété incontestable qui connaît depuis quelques années quelques problèmes d'équilibre budgétaire de fonctionnement.

Tous les partenaires concernés par l'économie touristique qui s'appuient sur ce site emblématique, c'est-à-dire le Conseil Général, la communauté de communes, la commune de Plogoff ont un devoir d'excellence dans la préservation de ce patrimoine naturel.

La commune de Plogoff impliquée dans le syndicat mixte a des droits mais aussi des devoirs. A ce titre, elle s'associera au redressement financier du syndicat mixte à condition :

- que tous les partenaires concernés y participent,
- à condition qu'il ne s'agisse pas d'un énième rafistolage, mais d'une opération rationnelle et pérenne,
- à condition que l'effort de la commune soit proportionnel aux autres apports financiers eu égard à l'importance de chaque collectivité.

Mon petit doigt me dit que nous devrions y arriver.

Quant au Parc marin d'Iroise, sur lequel les conseils municipaux des communes du Cap Sizun concernées par cette structure devront se prononcer dès le printemps prochain, j'ai entamé une réflexion et reçu les responsables de l'association « Gardons le cap » avant de rencontrer le président du comité de gestion Pierre Maille le 14 janvier. Je peux en l'état de mes connaissances actuelles vous assurer qu'avant que chaque conseiller soit amené à se prononcer, je ferai le devoir qui est le mien afin que chacun d'entre eux soit en possession de tous les critères et de toutes les informations susceptibles d'orienter son vote.

Conscient que sur ce sujet comme ailleurs les vérités toutes faites n'existent pas, les solutions globales non plus d'ailleurs, mon rôle est de ne jamais perdre de vue l'intérêt général de la commune et d'éviter de nous égarer lorsque nous cherchons la vérité.

Voilà. C'est tout ce que je désirai vous dire. Au moment de conclure je voudrai que nous ayons une pensée particulière pour tous ceux et celles qui souffrent, ceux qui sont loin de leur famille et pour ceux qui sont dans la peine.

Emplissons donc du mieux possible notre existence pour faire don de notre mémoire à notre tour et permettre à nos enfants de grandir à l'ombre d'une famille et d'une lignée, et plutôt que toujours penser à l'autre en déclinaison négative, plutôt que d'enseigner à nos enfants « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse » le temps est venu de ré enchanter nos vies sur des accords affirmatifs : « fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fasse ». A tous, bonne année et bonne santé. Vive 2009. Je vous invite maintenant à partager le pot de l'amitié pour fêter cet événement. Bonne soirée à tous et merci à vous.

Maurice LEMAITRE,  
Maire de Plogoff.